

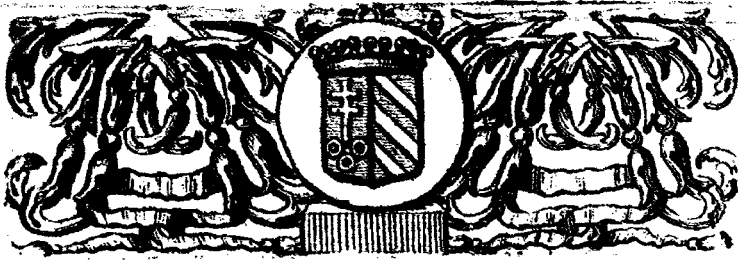
LE
MARQUIS
DE
CHAVIGNY.



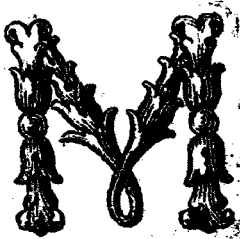
A PARIS,
Chez EDMÉ MARTIN, rue Saint
Jacques au Soleil d'or.

M. DC. LXX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR
PERRAVLT,
CONSEILLER DU ROY
en tous ses Conseils,
P R E S I D E N T
EN SA CHAMBRE DES COMPTES
de Paris, &c.



ONSEIGNEUR,

*Je commencerois cette
Epistre par de grands élo-*
4

EPISTRE.

ges, si je n'estois assuré que vous en estes l'ennemi mortel. J'ay l'honneur de vous connoître trop particulièrement, pour ne pas sçavoir qu'on ne peut vous donner que d'équitables loüanges : mais je sçai aussi, que plus vous en meritez, plus vous apprehendez d'en recevoir ; & qu'au lieu que les petites ames font tous leurs efforts pour en usurper de fausses, la vostre qui n'a rien qui ne soit grand, fait gloire d'en mépriser de véritables. Après tout, MONSEIGNEUR, croyez-vous n'estre pas un

EPISTRE.

peu injuste d'estre si modeste?
L'interest particulier ne doit-il pas estre immolé au général? Et faut-il pour une vertu que vous cherchez à posséder souverainement, oster à une infinité de personnes, qui profiteroient de tant d'autres que je n'ose publier, l'avantage d'en acquérir qu'elles ne possèdent pas? Si je poussois les choses un peu plus loin, la peur qu'on ne devinast ce que vous ne voulez pas qu'on sçache, vous obligeroit peut-estre à me reprocher jusqu'à la violence de mon Zèle:

EPISTRE.

Vous n'êtes pas de ces gens, auprès de qui l'on ne fait jamais bien sa Cour, à moins d'avoir de l'encens pour les entester ; & j'aime mieux par un respectueux silence m'acquiter des obligations que je vous ay, que de forcer à m'en avoir tous ceux à qui je ferois le détail des Qualitez, qui vous rendent l'un des premiers Hommes de vostre siècle. Pour mettre vostre modestie en seureté, je ne dirai donc point que vous estes un des plus grands Genies, que la France ait eus ; & que ceux mesmes,

EPISTRE.

de qui les paroles sont reçues
comme autant d'oracles ,
n'entreprennent point d'af-
faires importantes , sans
vouloir estre fortifiez de la
solidité de vos Conseils. Je
ne publierai point que dés
vostre jeunesse il faloit que
vous eussiez d'eminentes
vertus , pour meriter l'esti-
me d'un Prince , qui a eu
le sort de Philippes de Ma-
cedoine ; puisque sa gloire
seroit sans comparaison , si le
Ciel ne luy eût donné un fils,
qui efface celle d'Alexan-
dre. Je tairai que l'invin-
cible CONDE' , qui pour

EPISTRE.

*l'immortalité de son Nom,
peut se reposer sur la fidelité
de tous les siècles, avec toutes
les lumieres qui le font re-
garder comme un Prodigé,
est ravi d'en aller quelque-
fois emprunter des vostres ;
& qu'il sçait par experience
qu'il est impossible de faire
un faux pas avec un Guide
si fameux que Vous. Enfin,
MONSEIGNEUR, on ne
sçaura point par mon moyen,
que vous avez trouvé l'art
d'accommoder le differend,
qui a si long-temps duré en-
tre la Vertu & la Fortune ;
& qu'après tant d'assauts*

EPISTRE.

vigoureusement donnez, & courageusement soutenus, vous les avez, si heureusement confondus en vostre Personne, qu'on y void la Fortune vertueuse, & la Vertu fortunée : Aussi-bien l'Ouvrage que je vous dédie n'estant pas de ceux qui ont coutume de vous occuper, le Panegyrique d'un aussi grand Homme que vous l'estes, ne seroit pas dans sa veritable place. Au reste, MONSEIGNEUR, je ne me rends pas si peu de justice, que je ne sçache bien qu'il y a de l'inégalité entre

EPISTRE.

ce que je vous dois, & ce que je vous envoie : n'estoit que vous estes dans un païs, où quelquefois les divertissemens sont rares, vous ne receviez pas de si foibles marques de ma reconnoissance ; mais je me sers de tout ce qui peut me faciliter l'occasion de signaler mon Zèle, & de vous protester, que je suis, avec tout le respect imaginable,

MONSIEUR,

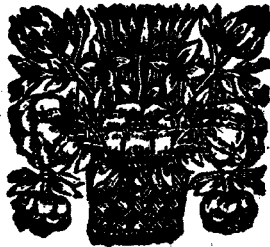
Vostre tres-humble, &
tres-obeissant Serviteur,
BOURSAULT.

AV LECTEUR.

J'E n'accompagne d'aucune clef l'histoire que je donne au Public, parce que je ne la veux point faire valoir par vn artifice si grossier. J'aime mieux que de veritables incidens passent pour imaginez, que d'avoir recours à des noms imaginez pour les faire paroistre veritables; & j'ay moins envie de satisfaire la curiosité, que de contenter le jugement. Si par bonheur ceux qui jetteront la vuë sur cét Ouvrage, en trouvent le commencement bien écrit, l'enchaînement des aventures qui s'y rencontrent, les conduira jusqu'à la fin sans impatience; & si par malheur il les rebute, je ne pense pas qu'il y eût grand avantage pour moy à les obliger de voir le reste. Aussi n'ay-je pas dessein de dire vn seul mot en sa faveur: vn Livre n'en est pas meilleur pour estre loué de celuy qui le met au jour; & quelque jugement qu'il en puisse faire, on a lieu de douter de sa bonté, tant que le Libraire qui le vend, ne s'en louë pas. Si je me hazarde à mettre au devant de celuy-ci vne espee de


AV LECTEUR.

Preface, c'est seulement pour justifier le titre que je luy ay donné. On dira peut-estre que le Marquis de Chavigny n'a pas assez de part dans cette histoire, pour en estre le Héros ; mais il est aisé de desabuser ceux qui le diront. L'Ouvrage commence par la justice qu'on luy demande du crime qu'Ariston a commis ; & tout ce qu'on fait ensuite, n'est que pour l'interessier dans la vengeance qu'on en veut tirer. D'ailleurs le respect qu'on a pour luy ; les loüanges qu'on luy donne, quand elles ne semblent point mendrées ; & pour tout dire, le jugement qu'il rend, & que le Senat confirme comme le plus équitable qui ait peut-estre jamais esté, montrent assez qu'il n'y a point de Personnage plus considerable : & cela estant, je ne croy pas que l'on puisse donner à cét Ouvrage vn titre qui luy convienne mieux.





LE
MARQUIS
DE
CHAVIGNY.

 N Marquis de nôtre France, à qui la Republique de Venise a de si étroites obligations, que l'hyver passé elle chargea son Ambassadeur d'en témoigner sa reconnoissance à sa mere qui est à Paris ; venoit de remettre

A

sous l'obeissance de cette fameuse Republique, vne petite ville qui est à quelques lieuës de Candie, & qui estoit tombée en la puissance du Turc, par l'imprudence de celuy qui y commandoit; Quand vne Dame de qualité, de qui je dirois le nom, si les incidens qui se rencontrent dans sa vie, le pouvoient permettre, accompagnée de trois autres personnes, vint se jeter aux pieds du Marquis victorieux; mais d'une maniere si touchante, qu'il ne put s'empescher de prendre vne extrême part à sa douleur. Seigneur, luy dit-

DE CHAVIGNY. 3

elle , je suis tellement persuadée de la vertu que vous avez , que je ne prendrois pas la liberté d'apporter ma douleur à vos genoux , si j'avois mérité mon malheur par ma conduite : mais je ne suis coupable que parce que je suis infortunée ; & quelque peine que j'aye à vous dire , que j'ay commis vne faute irreparable , je ne m'en repentirois point si elle eût esté suivie de la recompense qui luy estoit deuë. Tout ce que vous avez fait pour les Venitiens , est d'vne moindre consequence pour vôtre gloire , que la justice que je vous

A ij

4 **LE MARQUIS**
demande ; & la Chrestienté
ne vous sera pas si redevable
du secours qu'elle reçoit de
vous , que de l'exemple que
vous luy presterez. Vengez
moy , Seigneur , poursuivit-
elle , non de la mort de
mon époux , puisque le Ge-
neralissime l'a jugé coupable ;
mais du crime qu'on
a commis en la luy donnant.
Oùtré que les services qu'il
a rendus à la Republique ,
auroient pu luy faire meriter
sa grace , j'ay fait vne satis-
faction si grande d'une fau-
te , dont je n'estois pas com-
plice , qu'elle en devoit du
moins balancer la punition.

DE CHAVIGNY. 5

Si j'avois offert ma vie pour racheter la sienne, la République, pour tâcher de le regagner par son indulgence, l'auroit peut-estre accordée à mon amour; & si je dispois de mille vies, elles me cousteroient moins à prodiguer, que ce qu'on a exigé de ma tendresse: cependant mon époux est mort, & l'on ne peut me rendre ce que j'ay donné pour essayer de luy sauver le jour.

Ce que dit cette belle affligée, & les larmes qu'elle répandit en le disant, touchèrent le Marquis, qui en l'absence du Provéditeur Cor-

A iij

6 LE MARQUIS

nano , avoit autant de pouvoir que luy. Vous ne vous estes pas trompée , Madame , luy répondit-il , si vous m'avez crû assez équitable pour ne pas laisser sans punition le crime qui vous arrache les pleurs que vous répandez. Je répondray à l'opinion que vous avez conceuë de moy ; & la trahison , dont vostre époux a esté capable , ne m'empeschera pas de vous rendre ce que je dois à vn merite aussi grand que celuy que vous avez. Parlez , Madame , luy dit-il , & nommez vn coupable , qui l'est doublement , par le crime

DE CHAVIGNY. 7

qu'il a commis , & par la cruauté qu'il a eüe de s'adresser à vous pour le commettre. Je n'attendois pas moins de vous, Seigneur, re-partit la belle affligée, (que je nommeray Belise, puisqu'il ne m'est pas permis de dire son veritable nom;) mais au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, contentez-vous d'apprendre le rang du coupable, & ne me demandez point la qualité du crime : trop de honte est attachée au recit que je vous en ferois ; & c'est vn assez grand supplice pour vne personne comme moy, qu'avoir

A iiij

8 LE MARQUIS

le malheur de m'en souvenir, sans avoir encore celuy de le publier. Ordonnez seulement qu'on arreste en diligence le cruel Ariston, de peur qu'il n'échappe à ma vengeance; & tâchez de deviner ce que je n'ose vous apprendre, & ce que sans doute le perfide ne vous dira pas. Allez-vous assurer d'Ariston, dit le Marquis à vn Officier de l'armée Venitienne, qui estoit là present, & prenez assez de soldats avec vous pour empescher qu'il ne vous resiste.

L'Officier ne fut pas plutôt sorti que le Marquis s'a-

DE CHAVIGNY. 9

dressant à Belise, Il vous est
aisé de voir, Madame, luy
dit-il, par la maniere dont
j'en vſe, que vous ne pou-
viez confier le soin de vostre
vengeance à personne, qui
ait plus envie de vous servir
que moy: Je suis touché de
vostre malheur autant qu'on
le puisse estre, & je le croy
grand par l'abondance des
larmes, que je vous voy ré-
pandre: mais vous ſçavez
que je suis responsable de la
puissance que l'on m'a com-
mise, & que le commande-
ment que j'ay ici est vn dé-
poſt ſacré, dont je suis obli-
gé de rendre compte. S'il

A v

10 LE MARQUIS

m'estoit possible de vous rendre la justice que vous attendez de moy, sans sçavoir ce que vous ne m'osez dire; ou si Ariston, de qui vous desirez que je la fasse, ne me déguisoit pas la verité, dont il est necessaire que je sois instruit; je vous laisserois votre secret, quoiqu'il ne le puisse long-temps estre, puisqu'il faut, ou que vous demeuriez sans vengeance, ou que j'apprenne quel tort on vous a fait, pour vous en venger. J'avouë, luy répondit Belise, qu'il n'est rien de plus juste, que ce que vous m'opposez: mais peu s'en

faut que je ne préfère le déplaisir de perdre ma vengeance, quelque douce qu'elle me puisse estre, à celuy de vous étaler le crime, dont je vous la demande. Ariston, Seigneur, l'infame Ariston, n'est-il coupable d'aucun autre forfait, qui merite que vous le punissiez? Et sans vne forte habitude au crime, en peut-on commettre vn aussi grand que celuy dont je me plains? Il ne m'importe à qui vostre justice l'immole, pourveu qu'elle en fasse vn sacrifice. Le punir d'vn crime qui ne me regarde pas, c'est me dérober plus de la moitié de

ma vengeance ; mais mon ressentiment est trop avide, pour avoir tant de délicatesse ; & comme j'ay dessein de l'assouvir , je ne me soucie pas de le flater. Ce que vous me demandez , Madame, luy repliqua le Marquis , n'est pas impossible : Ariston peut estre criminel d'ailleurs : s'il ne l'avoit jamais esté , il n'auroit pas commencé de le devenir envers vne personne, qui n'inspire que de la vertu ; & ce dernier crime le va faire punir de tous les autres, puisqu'il a eu l'audace de vous offenser : Mais encore vn coup , Madame , aidez-

moy, s'il vous plaist, à vous en faire justice. Tout criminel qu'il est, le besoin que la Republique a de monde le peut soustraire à vostre ressentiment ; & puisqu'il faut que je vous parle franchement, pour vous obliger à en vser de mesme, je ne vous répons pas que la femme d'un rebelle en tire aisément raison, dés qu'il ne sera plus en mon pouvoir.

Il en eut dit sans doute davantage pour obliger Belise à luy faire vn aveu sincere du crime d'Ariston, si le mesme Officier qui avoit eu ordre de s'assurer de luy, ne

14 . LE MARQUIS
fut revenu l'avertir que c'en
estoit fait. Je l'ay trouvé si
prés d'ici, Seigneur, ajouta
cét Officier, que je n'ay pas
crû le devoir conduire ail-
leurs ; & si vous desirez en
avoir la veuë, je n'ay qu'à
commander qu'on vous l'a-
mene.

Ah ! Seigneur, dit Belise
avec précipitation, ne souf-
frez pas que ce monstre se
presente devant vous, tant
que j'auray l'honneur d'y
estre, si vous n'avez envie
que mon ressentiment pré-
vienne vostre justice. S'il s'of-
fre à mes yeux, tout le re-
spect que je vous dois ne